POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville. 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléphone 627. (Fondée en 1870).

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sart, à Flers-Breucq, le lundi 2 mars 1903, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Dame Fidéline-Elise BONTE, veuve en premières noces de M. André MASQUELIER, épouse de M. Jean-Baptiste WATREMEZ, décédée subitement à Flers-Breucq, le 19 février 1902, dans sa 67e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 2 mars 1903, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor KNOFF, veuf de Dame Eugénie DUHAMEL, pieusement décédé à Roubaix, le 20 janvier 1903, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les Frères des Ecoles chrétiennes M. l'abbé Wallaert, curé de Zeggers-Cappel, la famille Wallaert, la famille Decaux ont l'honneur de vous faire savoir qu'un Obit sera célébré dans la chapelle du Demi-Pensionnat Saint-Louis, à Roubaix, le mardi 3 mars, à dix heures, pour les chers Frères EDMOND-DE-JÉSUS et VICTORIN-LÉON. 24687d

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Pierre, à Croix, le lundi 2 mars 1903, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Désiré-Florimond CAPLETTE, boucher, époux de Dame Marie-BASSENEUR, décédé à Croix, le 3 mars 1902, dans sa 35e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 2 mars 1903, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame Sidonie-Augustine MICHOLET, épouse de Monsieur Julien GADENNE, décédée à Roubaix, le 21 janvier 1903, dans sa 64e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 2 mars 1903, à huit heures un quart, pour le repos de l'âme de Monsieur Désiré-Joseph WATTEAU, époux de Dame Clémence WASQUEL, décédé à Roubaix, le 3 février 1903, dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au maître-autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 2 mars 1903, à dix heures un quart, pour le repos de l'âme de Madame Félix ERNOULT-FRASEZ, décédée à Roubaix, le 31 janvier 1902, dans sa soixante-cinquième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 24610

Spécialité de Chapelles et Monuments funéraires, EDMOND PACHY, 212, Grande-Rue, TÉLÉPHONE.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction.)

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Roubaix

Roubaix, le 28 février 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Vous avez raison, le corps des pompiers doit être réorganisé, son instruction laisse tant à désirer qu'il y a huit jours, faute de connaître la manœuvre des échelles, certains pompiers ont laissé brûler l'église St-Martin.

Seulement, il faut de l'argent, et la caisse de la Ville est absolument vide, que faire?

Une solution provisoire serait possible : ce serait d'engager pour le compte de la Ville des menuisiers qu'on installerait dans un atelier, dans la grande salle de l'Hôtel des Pompiers, par exemple; ils travailleraient pour l'entretien et les constructions de la ville et seraient toujours à portée de leur outillage.

Il y aurait deux brigades de dix hommes, une pour le jour, une pour la nuit; ils travailleraient neuf heures par jour à leur métier de menuisier, ceux qui seraient de jour feraient en outre une heure d'exercice et passeraient une demi-heure à entretenir le matériel.

La dépense serait, en y comprenant les deux contremaîtres, de 130 francs par jour, soit de 47.450 francs par an, mais il y aurait à utiliser les travaux faits pendant les 300 jours ouvrables et qu'il n'est pas exagéré d'estimer au prix payé par jour de travail, soit 39.000 francs par an. La dépense restant à la charge de la Ville serait donc de 8.000 francs. Il faudrait en outre deux chevaux toujours prêts à partir et dont la nourriture et l'amortissement coûteraient 3.000 francs, mais dont il n'y a pas à tenir compte en raison de ce que je ne fais pas état de l'économie qui résulterait des sommes payées actuellement aux pompiers qui sont de service.

Les avantages consistent à avoir toujours au premier appel dix pompiers connaissant admirablement la manœuvre, qui bientôt seraient renforcés des dix autres qui ne seraient pas de service au moment où l'incendie se produirait. Or, qui ne sait que les premiers secours bien entendus évitent souvent les plus grandes catastrophes?

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée. *Un lecteur.*

Nota. — La Ville pourrait peut-être s'entendre avec un entrepreneur afin de n'avoir pas d'achats de bois, d'outillage, etc.

Une réclamation du Syndicat des Loueurs de Voitures de Roubaix

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Au nom du Syndicat des loueurs de voitures, nous prenons la respectueuse liberté d'adresser la demande suivante aux rentiers, négociants, industriels, qui possèdent des équipages de luxe : ce serait de ne plus prêter leurs voitures à l'occasion des mariages.

Cet usage, pratiqué à Roubaix et à Tourcoing, nous cause un très grand préjudice. Nous avons de fidèles clients depuis quatre ou cinq ans et quand se présente un mariage dans leur famille, si nous faisons des offres de services, ils nous répondent invariablement : « Des voitures, j'en ai déjà de trop. M. un tel me prête la sienne, et M. un tel, », etc.

Dans l'espoir que les propriétaires d'attelage prendront en considération la demande que nous leur faisons, nous les remercions d'avance de l'intérêt qu'ils pourraient nous témoigner.

Pour le Syndicat des loueurs de voitures,
MATRINGHAN, *président*, 49, rue Sébastopol.

L'arrêté du Maire de Tourcoing sur la vaccination

Tourcoing, le 28 février 1903.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu et relu l'affiche dont vous avez reproduit le texte et que l'Administration municipale a fait placarder en ville jeudi, et je ne puis pas encore revenir de mon étonnement. L'épidémie de variole, y lit-on, se développe à Tourcoing et dans ses environs de façon inquiétante. Personne, j'en suis sûr, ne reprochera à l'Administration de se préoccuper de cette grave situation et de prendre les mesures de nature à enrayer ce fléau. Mais, de tous les moyens qu'elle avait à sa disposition, pourquoi a-t-elle précisément choisi ceux qui prêtent le plus à la critique parce qu'ils procèdent de l'abus de pouvoir et de l'arbitraire?

Dans cet avis (j'allais dire cet ukase), on ne parle de rien moins que d'amener nos concitoyens à se faire vacciner *de gré ou de force* et de faire expulser les étrangers qui ne voudraient pas se soumettre aux prescriptions de la loi. On ignore, ou l'on feint d'ignorer chez nos édiles que la loi en vigueur depuis le 19 février ne punit les infractions commises que de 1 à 5 francs d'amende, et qu'aucun article de cette loi n'autorise les maires à commettre de semblables excès d'autorité. N'eut-il pas, dès lors, été préférable de laisser au fourreau ce sabre de bois?

La fin, dira-t-on, justifie les moyens. C'est la théorie en faveur chez nos administrateurs qui se targuent volontiers d'autoritarisme. Combien a été plus libérale et plus paternelle, sans être moins efficace, la manière de procéder employée par l'Administration municipale de Roubaix. Mieux vaut douceur que violence, a-t-elle pensé, et elle a mis cette sage maxime en pratique.

Les premières atteintes du fléau se sont fait sentir chez nos voisins en même temps que chez nous. Tous les quartiers de Roubaix étaient atteints et l'épidémie s'annonçait comme devant être très meurtrière. La municipalité roubaisienne prit immédiatement toutes les mesures nécessaires. Elle s'adressa à la population par voie d'affiches et de circulaires, non pour lui adresser de vaines menaces, mais pour faire appel à son bon sens et à sa raison. Dans un langage à la portée de tous, elle prodigua les sages avis et les bons conseils. Le seul moyen préventif efficace consistant dans le vaccin, des séances de vaccination gratuite furent organisées partout, à des heures différentes de la journée, dans les hôpitaux, les dispensaires, les usines, à la Mairie. Tant fut grand, par ces moyens, l'ascendant de la municipalité roubaisienne sur ses administrés qu'en quelques jours 60.000 personnes vinrent demander et obtinrent son concours pour se faire immuniser. Les résultats ne se firent point attendre : le développement de l'épidémie s'arrêta net. Aujourd'hui, elle s'éteint faute d'aliments et elle ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Pourtant Roubaix ne possède pas comme Tourcoing un bureau d'hygiène (coût : 8.000 francs par an) et elle n'avait pas en novembre-décembre 1902 les moyens de coërcition que met depuis le 19 février 1903 à la disposition des maires la nouvelle loi sur la santé publique.

On objectera peut-être que nos voisins ont dû, de ce fait, s'imposer d'assez gros sacrifices d'argent. C'est possible, mais malgré l'état précaire de leurs finances, cette considération ne les a pas arrêtés. Peut-on d'ailleurs faire un meilleur usage de l'argent de tous qu'en le faisant servir à la protection de la santé de tous?

J'ai donc, il me semble, le droit de conclure que nos administrateurs n'ont pas pris le bon moyen et qu'il eut été préférable d'employer la persuasion plutôt que la contrainte et la force. On risque toujours, d'ailleurs, de se rendre quelque peu ridicule en proférant des menaces qu'on sait ne pouvoir mettre à exécution. A Tourcoing, nous ne sommes pas des barbares et on se laisserait guider par d'autres sentiments que la peur du gendarme ou du passage à tabac.

Faites de ces réflexions, Monsieur le Directeur, ce que bon vous semblera et agréez l'assurance de ma considération distinguée.

Un hygiéniste ennemi de la violence.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement, sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

S. D. 34. — Présentez vous à Lille, au Bureau de recrutement, à 8 h. ½ du matin, muni de votre acte de naissance, pour passer la visite au point de vue physique. — *Rosier.* — Non aux deux questions. — *Un futur ouvrier d'art.* — Les instructions ministérielles à ce sujet ne sont pas encore parvenues aux Préfectures ni aux Mairies; si le fait est exact, vous en serez avisé officiellement. — *Un fils de belge 51.* — 1° Oui, vous pouvez être inscrit à 20 ans, sur votre demande écrite, en renonçant au bénéfice de la Convention franco-belge; 2° Oui, en réclamant la dispense, comme ayant un frère au service. — *H. D. T.* — Dans les châtiments. — *Un poitrinaire.* — Faites un testament, écrit, daté et signé de votre main sur papier timbré en faveur de votre frère, en déclarant que vous lui laissez toute votre fortune ou au moins tout ce dont vous pouvez disposer. — *H. D.V.72.* — 1° Oui, à condition que vous ne fassiez pas par ce moyen un commerce; 2° Billets de loterie 5 fr. le mille, en 10 carnets de 100, numérotés à la souche et au talon. — *C. V. D.* — Non, mais ils peuvent exiger une soumission d'un mois.

L. S. W. — Oui. — *C. V. 27. Tourcoing.* — 1° Celui qui poursuit est obligé d'avancer les frais; il les recouvre ensuite contre la partie qui perd le procès; 2° L'assigner devant le Tribunal du lieu où elle demeure, saisir ensuite ses meubles, ses immeubles ou ses salaires. — *M. Lannoy.* — Badigeonnez votre colombier à la chaux, et asperges-le de temps à autre avec du grésil; ayez soin de bien l'aérer. — *A. V. 154.* — Vous n'avez pas à vous faire juge de la validité de l'acte; c'était à votre employé à en demander la nullité et tout au moins fallait-il retenir le dixième. En outre, pour certaines créances, on peut saisir davantage. Voyez un avocat, à qui vous montrerez plus de détails. — *A « Des Amis de la Moyenne » à Tourcoing.* — Il n'y a pas de doute : le masculin domine le féminin. C'est *remis* qu'il faut écrire. — *Un cycliste :* Roubaix, Lannoy, Toufflers, Templeuve, Tournai, Barry, Saint-Ghislain, Mons, Binches, Fontaine-l'Evêque, Charleroi, 106 kilomètres.

LA SOCIÉTÉ COOPERATIVE

LA CONFIANCE

Rue Ma Campagne, ROUBAIX

compte aujourd'hui **1354** adhérents effectifs.

L'inventaire, qui vient d'être approuvé par l'Assemblée des Actionnaires, accuse à fin décembre 1902 :

Pour la bière 1re qualité : **8 fr. 58 de remise** à la rondelle.

La remise sur les vins, liqueurs et spiritueux est de **30 fr. 20 pour cent,** non compris le dividende de **12 fr. 80** par action ni l'intérêt à **5 o/o**; de sorte que l'actionnaire qui a acheté pour **100 fr.** de marchandises, touche **41 fr. 25**.

La bière de **1re qualité** ne revient qu'à **19 fr. 82** la rondelle, octroi de 2 fr. 40 compris; il faut être réellement ennemi de ses intérêts pour ne pas profiter de ces avantages.

Les actions émises à **25 fr.** valent aujourd'hui **225 fr.** et monteront encore, étant donnée l'**augmentation** constante du nombre des actionnaires, d'où **réduction** considérable des frais généraux.

On peut devenir actionnaire en versant 25 francs, le reste se payant avec les bénéfices réalisés dans l'année.

On devient sociétaire par la possession d'une action de travail coûtant 20 francs. 24045

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — *Théâtre Couvreur.* — Une soirée populaire sera donnée ce soir au théâtre Couvreur. Demi-prix à toutes les places : *Le Bossu*, grand drame de cape et épée de M. Paul Féval, en dix tableaux, et pour terminer : *Les Surprises du Divorce*, comédie-vaudeville en trois actes.

— *Les concerts publics.* — Voici le programme du concert public qui sera donné le lundi 2 mars, dans la salle des fêtes de la Mairie, par la société chorale *La Cæcilia Roubaisienne :*

PREMIÈRE PARTIE : 1° *Sérénade d'Hiver*, de Th. Dubois, *La Cæcilia;* 2° Grand air de l'*Africaine*, de Meyerbeer, M. Gustave Scalbert; 3° Air du *Barbier de Séville*, pour baryton, M. J.-B. Demoor; 4° Chansonnette comique, M. J. Monniez. — DEUXIÈME PARTIE. 1° Chœur des Pèlerins du *Tannhauser*, *La Cæcilia;* 2° Air de *Joseph de Méhul*, M. G. Scalbert; 3° Air d'opéra pour baryton, M. J.-B. Demoor; 4° Chansonnette comique, M. J. Monniez.

TOURCOING. — *Théâtre Municipal.* — Nous rappelons qu'aujourd'hui dimanche, 1er mars, la troupe du Grand-Théâtre de Lille, donnera, en matinée, l'opéra comique en trois actes, de MM. Paul Ferrier et Jules Prével : *Les Mousquetaires au Couvent.* Rideau à trois heures un quart.

EDEN-CONCERT, 41, rue du Chemin-de-Fer, Roubaix. — Aujourd'hui, dimanche, représentation extraordinaire pour les débuts de M. *Nélika*, chanteur créole, dans ses danses orientales; début de Mlle Lucia de Vergued, diction à voir et le concours de Mlle Jeanne Rolard, chanteuse de genre, et Mlle Raymonde Marsay, la gracieuse romancière. Le spectacle commencera à cinq heures précises et sera *sans arrêt* jusque minuit et un quart. Avis aux amateurs de passer une bonne soirée. — Lundi, débuts de Mlle Esmeralda, chanteuse espagnole. 24689d

CAFÉ PANDORE, rue Pauvrée, 28, Roubaix. Ce soir à 6 heures « LES DEUX GOSSES » Drame. Entrée 50 centimes. 24598d

BRASSERIE DES FAMILLES. 18, *Rue de Tournai, Tourcoing.* — Dimanche 1er mars 1903, de 5 heures à 7 heures 1/2, et de 8 à 11 heures, grand concert. Nouveaux débuts. Anselme, comique typique; Darrius, comique de genre; Repels, l'hilarant comique genre Dranen; Tom Bib, excentric clown musical, et Mlle Renée Ninot, chanteuse diction. — Prix d'entrée : 30 cent., donnant droit à une consommation de 0 fr. 10.

Dimanche, de 10 heures du matin à minuit, l'*Enterrée Vivante* se fera exhiber 18, rue de Tournai. 23770

Salle Dominique
60, RUE DE L'ALOUETTE, ROUBAIX
DIMANCHE 1er MARS 1903
GRAND BAL
Cavalier, 1 fr. Dame, 0 fr. 50. 24625

LE MEILLEUR VIN TONIQUE

Vin Couvreur

Aussi **FAIBLE,** aussi **MALADE** que vous soyez ne désespérez plus de guérir. Prenez le **à la Kola, à la Coca, aux glycérophosphates de chaux**. Ce délicieux **remède** convient aux **Surmenés,** aux **Intellectuels,** aux **ouvriers affaiblis** et à tous ceux qui se sont épuisés par un travail physique ou intellectuel trop grand. Il réveille l'**appétit** et favorise les **digestions.** C'est le plus **agréable** et le plus **reconstituant** des **remèdes** que vous puissiez choisir. Essayez le pour vous ou les vôtres et vous serez surpris des résultats que vous en obtiendrez. Le litre **6 francs** chez le Préparateur **H. COUVREUR,** pharmacien, 32, rue Neuve; à Tourcoing **BRUNEAU** et **BERNAMONT**; à Tournai **BRAME**; à Courtrai **HULPIAU.** 24641

PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DE ROUBAIX

Direction Louis Couvreur

Bpr. à 5 h. ½ DIMANCHE 1er MARS 1903 Rideau à 6 h.

DEMI PRIX A TOUTES LES PLACES

LE BOSSU OU LE PETIT PARISIEN

grand drame en dix tableaux

Le spectacle sera terminé par :

Le Plus Grand Succès

LES SURPRISES DU DIVORCE

comédie en trois actes. 24335d

NORD

LA SITUATION AGRICOLE DANS LE NORD. — Le mois de janvier a été relativement sec; aussi les gelées ont-elles été très nuisibles aux céréales en terre. On devra réensemencer au moins un tiers des blés d'automne; quant aux escourgeons, il y a en a une bonne moitié de détruits.

LA CATASTROPHE D'ARLEUX. — Dans son audience de jeudi, le Tribunal civil a examiné la demande en dommages-intérêts intentée à la Compagnie du Nord par les héritiers de M. Adonis Grau, courtier à Lille, tué à Arleux. L'affaire a été mise en délibéré.

DOUAI. — Est nommé procureur de la République à Douai, M. du Bousquet de Florian, procureur de la République à Fougères, en remplacement de M. Laurand, nommé substitut du procureur général près la Cour d'appel de l'Indo-Chine.

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans le scrutin sur l'ensemble du projet de loi portant ouverture des crédits provisoires applicables au mois de mars 1903 :

Ont voté *pour :* MM. Barrois, Bervez, Bonte, Debève, Debièvre, Delaune-Dron, Evrard-Eliez, l'abbé Lemire, Lené, Lozé, E. Motte, Pasqual. — Ont voté *contre :* MM. Defontaine, Delory, de Montalembert, Selle. — N'ont pas pris part au vote : MM. Cardon, Cochin, Dansette, Groussau, Plichon.

La Chambre des députés a adopté le projet par 366 voix contre 86.

PAS-DE-CALAIS

UN INCENDIE CRIMINEL DANS UNE BRIQUETERIE A LENS. — *Le coupable condamné à Bruges.* — (De notre correspondant de Bruges, le 28) : Le 17 juillet de l'année dernière, un incendie détruisit à Lens la maisonnette attenant à une briqueterie et dans laquelle les ouvriers remisaient leurs outils et vêtements.

Le nommé René Van den Driessche, de Wyngheve, qui était parti quelques minutes avant l'incendie, après avoir eu une dispute avec son chef, fut soupçonné d'avoir mis le feu au bâtiment. Ce matin, il comparaissait devant le Tribunal correctionnel qui, nonobstant ses dénégations réitérées, l'a condamné à trois années de prison avec arrestation immédiate.

Maladies des Femmes. — Guérison sans opération ni douleur. Institut du Dr Lefebvre, Montreuil-sur-Bois. 12792

SOMME

UN TERRIBLE ACCIDENT DE TRAMWAY. — *Deux enfants tués. — Deux blessés.* — Samedi matin, à Amiens, un tramway électrique abandonné par ses conducteurs, a renversé sur la route de Paris une voiture, enfoncé deux maisons, tué deux enfants et blessé deux autres.

Voici des détails sur cet accident : Le wattman et le conducteur du tramway électrique abandonnèrent leur voiture à la station de Châteaudun. La voiture partit seule et descendit la rue Saint-Honoré qui a une pente de deux centimètres par mètre à une vitesse vertigineuse.

A la jonction de cette rue avec la route de Paris le tramway dérailla, se jeta sur une voiture et démolit une maison. Quatre enfants qui se rendaient à l'école furent renversés et traînés sur une distance de trente mètres.

Quand on les releva on trouva deux corps réduits en bouillie. Plusieurs personnes présentes s'évanouirent. Une fillette de 12 ans et une de 9 ans étaient mortes. Deux jeunes garçons respirant encore mais étaient affreusement mutilés.

Le Parquet a ouvert une enquête contre le wattman et le conducteur qui ont été arrêtés. Ils prétendent que la cause de l'accident remonte au frein.

SOCIÉTÉ « L'ÉCONOMIE »

222, rue du Tilleul, ROUBAIX

VINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX

La Maison vendant **la meilleure qualité et le meilleur marché,** accorde

20 0/0 D'ESCOMPTE

sur son tarif du 15 décembre 1902, dont **15 0/0** sur la facture

A TOUT ACHETEUR

et **5 0/0** sur le net, à ceux qui paient leurs factures à 30 jours et le mois de livraison.

La Maison achetant la presque totalité de ses vins aux vignobles mêmes, en garantit la pureté.

Au détail on donne des tickets.

Livraisons : Roubaix, Tourcoing, Lannoy et environs 21348

BELGIQUE

LES PENSIONS DE VIEILLESSE. — L'information donnée par un confrère bruxellois au sujet des pensions ouvrières est, paraît-il, inexacte. Pour s'en assurer, il s'agit de lire la réponse faite dans la séance du 14 écoulé, par M. de Smet de Naeyer à M. Anseele, proposant d'accorder l'allocation de 65 francs à tous les travailleurs âgés de plus de 55 ans au 1er janvier dernier.

JOURNALISTES CATHOLIQUES DE BELGIQUE. — A l'occasion du XXVe anniversaire du couronnement de S. S. Léon XIII, S. Exc. le Nonce Apostolique Mgr Granito, prince de Belmonte, recevra l'Association des journalistes catholiques le mardi 3 mars, à 11 heures.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Sont nommés : receveur à Néchin, M. Vanderde A.-A.-F.-J., actuellement receveur à Comines (station); receveur à Comines (station), M. Boden G.-F., actuellement vérificateur de 4e classe à Weikenraedt, Liège.

BRUXELLES

Un drame de famille. — Tuée par son gendre : Une dame Hebbelinck, qui habite avenue Fonsny, avait eu de très vives discussions avec son gendre, un bijoutier de la rue de la Violette.

Vendredi soir, vers huit heures, le gendre, M. Mostinck, se présenta chez sa belle-mère qu'il trouva en compagnie d'autres personnes dans une pièce du rez-de-chaussée. Il échangea avec elle quelques paroles, puis tirant un revolver de sa poche, déchargea cinq coups de son arme sur Mme Hebbelinck qui reçut une balle à l'œil gauche, deux à la tempe droite, une dans la clavicule. La cinquième balle alla se perdre dans le plafond. La malheureuse tomba foudroyée.

L'assassin a été arrêté place de Constantinople, au moment où il s'enfuyait. Il a déclaré avoir tiré sans savoir ce qu'il faisait. Mostinck paraissait pris de boisson.

Double suicide dans un hôtel. — Samedi matin vers neuf heures des cris « au secours ! » mettaient en émoi les habitants de la Grande-Place. Les cris partaient de l'hôtel portant le n° 35. Le propriétaire monta les escaliers et trouva au 3e étage une jeune fille atteinte d'un coup de feu à la poitrine et gisant dans une mare de sang. En pénétrant dans la chambre, il aperçut un jeune homme inanimé. Il s'était tiré trois balles de revolver dans la tête.

Les jeunes gens avaient laissé une lettre annonçant leur funeste résolution. On ne connaît pas exactement les motifs qui les ont poussés au suicide. Le jeune homme est un employé de Charleroi, Albert Grats, 25 ans; la jeune fille se nomme Jeanne Paquet, 22 ans et habitait Marcinelle. Celle-ci a été transportée à l'hôpital Saint-Pierre. On ne désespère pas de la sauver.

MARIEMONT

FERMETURE DES VERRERIES. — Les verreries de Mariemont ont fermé leurs portes samedi. C'est à la suite du refus des ouvriers d'accepter une diminution de salaire de 15 pour cent que la direction a pris cette mesure. Les verreries occupaient 400 ouvriers.

MONS

LE MONUMENT ALFRED DEFUISSEAUX. — Le fameux chef socialiste, décédé l'an dernier, est à la veille d'avoir deux statues. M. Roger, le président de la Fédération socialiste dissidente du Borinage a commandé, tout récemment et par contrat, un monument Defuisseaux, au sculpteur Gobert. Ce monument serait inauguré à Quaregnon, le 6 septembre 1903. Aujourd'hui, la Fédération socialiste régulière annonce dans son journal *Le Suffrage Universel*, qu'elle sait et saura faire son devoir à propos du monument à élever à son fondateur.

ARLON

UNE FORÊT EN FEU. — Un incendie vient de détruire en partie la forêt de Freyr, sur les territoires de Lavacherie, Romagne, Sainte-Marie et Longchamps. Le feu a exercé ses ravages sur une étendue de près de trente hectares. Les dégâts sont très importants. On ne sait à quelle cause attribuer cet incendie.

WAEREGHEM

Un puits qui s'effondre. — Deux ouvriers ensevelis. — Mercredi soir, vers six heures un quart, une équipe d'ouvriers de la fabrique de céruse de M. De Craene, située près de la station, travaillait à vider un des puits à céruse. La matière du puits voisin, encore rempli, par sa pression latérale fit céder le mur de séparation qui s'écroula ensevelissant sous ses décombres deux ouvriers. Les autres avaient pu se sauver à temps.

Aussitôt l'alarme fut donnée et on commença le sauvetage des deux victimes qu'on retira inanimées de dessous les décombres. M. le médecin Van Acker leur donna les premiers soins, ensuite les malheureux furent transportés à leur domicile.

Les deux victimes, qui ont le corps couvert de graves blessures, sont les nommés Ad. Nuyttens, habitant au hameau « Hazewind », et Maes, demeurant au hameau Droegenbosch. Tous deux sont pères d'une nombreuse famille.

HERSEAUX

UNE AUDACIEUSE TENTATIVE DE VOL. — Vendredi soir, vers sept heures, les habitants de la maison occupée par les époux Vandenbroeck-Vantieghem, épiciers et cabaretiers au hameau de la Broche-de-Fer, à Herseaux, eurent leur attention éveillée par la chute d'un morceau de verre sur les dalles de la cour. Croyant que les carreaux de la lucarne venaient d'être brisés par la violence du vent, ils se rendirent à l'étage pour remédier aux dégâts.

Quelle ne fut pas leur surprise en aperçevant les débris d'un carreau de la tabatière enduits de savon vert et dans la nochère trois individus masqués et les pieds nus, cherchant à s'évader. Lorsque les époux Vandenbroeck furent revenus de leur effroi, les cambrioleurs, avaient disparu. Plainte a été déposée à la police. Samedi matin deux gendarmes de la brigade de Mouscron sont venus à Herseaux faire une enquête sur cette affaire.

RECKEM

LE DRAME DU « BAS-CHEMIN ». — Nos lecteurs se souviennent encore des circonstances de ce drame : Le 27 décembre 1902, un mendiant du hameau du « Caster », à Reckem, dont la maisonnette est située au « Bas-Chemin », a tué, à coups de talons, sa femme Amélie Decaluwe, âgée de 65 ans. Arrêté le soir même du crime par les gendarmes de Reckem, le meurtrier, Ivon Van Pœlverde, 67 ans, nia d'abord, mais, quelques jours plus tard, il entra dans la voie des aveux. Depuis, le prisonnier est incarcéré à la maison d'arrêt de Courtrai. Les débats concernant cette affaire devaient avoir lieu hier samedi devant le Tribunal correctionnel de Courtrai. Ils ont été renvoyés au samedi 14 mars courant.

WERVICQ

UN CHEVAL EMPORTÉ. — M. Louis Desomer, de Dadizeele, passait en voiture, samedi matin, vers dix heures, sur le boulevard. A l'intersection des routes de Ten-Brielen et de Comines, le cheval prit peur et s'emporta dans la direction de Comines. Malgré ses efforts, M. Desomer ne pouvait arriver à maîtriser le cheval; un jeune homme qui arrivait en sens inverse se jeta alors résolument à la tête et parvint à arrêter l'animal après un parcours de plus de chiquante mètres.

MOUSCRON

CHEMISERIE WILLE-HAUWEL. — Chemises en tous genres : confectionnées et sur mesure. 22002

ÉCOUTEZ LE DOCTEUR. — Folligny (Manche), le 1er février 1902. Depuis plusieurs années, je souffrais d'une cruelle maladie de nerfs, la digestion était très difficile. *Suivant l'avis d'un médecin,* j'essayai les Pilules Suisses, à raison d'une avant chaque repas. Je ne tardai pas à reconnaître leur efficacité et je continue ce mode de traitement si simple. Mlle M. ROSSELIN. (Sig. lég.). A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris. 24616d

Les **GALERIES LILLOISES,** rue Nationale, 45, Lille, ont toujours la vogue pour les **Grillage,** ronce, fil de fer et tous articles de clôture, marque « **Mouton** ». 59197

GRANDE HERBORISTERIE NOUVELLE
de 1re classe
15, Rue de Lannoy, 15, ROUBAIX

Toutes les personnes qui souffrent de constipation, migraines, névralgies, mauvaises digestions, maux de tête, goutte, rhumatisme, etc..., toutes les personnes qui ont un sang vicié, acné, boutons, démangeaisons, rougeurs de la peau, abcès, ulcères, eczémas, maladies secrètes récentes ou anciennes, accidentelles ou héréditaires; toutes les personnes qui ont épuisé depuis des mois et des années tous les moyens de guérison sans résultats, seront guéries en très peu de temps et pour toujours en faisant usage de la Tisane végétale, composée uniquement de plantes indigènes de l'*Herboristerie Nouvelle,* 15, rue de Lannoy. La boîte : 0 fr. 90.

Cette Tisane ne se prépare qu'à l'Herboristerie Nouvelle, 15, rue de Lannoy; la maison n'ayant pas de dépôt, se méfier des dangereuses imitations.

Fabrique de bandages et appareils spéciaux, droguerie commerciale; accessoires d'hygiène et de pharmacie. Cabinet spécial d'application à la disposition du public. — Discrétion absolue.

Consultations toujours gratuites. 22470

NÉVRALGIES - RAGES DE DENTS - MIGRAINES
sont guéris par le **CÉPHALIQUE St-MICHEL** 1 fr 50
32, rue Neuve, Roubaix, et dans toutes les Pharmacies
23487

FLINT-GLASS

Les Pince-Nez et Lunettes avec les verres en *Flint-Glass* rétablissent et fortifient les vues les plus faibles. Ces verres, d'une limpidité absolue, sont destinés aux personnes myopes ou à celles dont la vue est affaiblie par l'âge, par les maladies, par la lecture ou par un travail assidû. Ils sont souverains aux personnes travaillant à la forte lumière ou à celles sujettes à un travail délicat, tels que le tisserand, la piqûrière, le rentreur, etc. Les prix modestes auxquels sont vendus ces verres les recommandent à toutes les personnes soucieuses de leur vue.

Pince-Nez ou Lunettes en « Flint-Glass », depuis 2 fr. 50 garantis. Pince-Nez et Lunettes en or, argent, doublé, écaille, etc. Verres cristal de Roche, sphériques, cylindriques, astigmatisme, etc. *Optique.* — Appareils de précision à mesurer la vue. Exécution des ordonnances de MM. les docteurs-oculistes. — *Atelier de réparations.*

Bien s'adresser : *A l'Optomètre,* JOSÉ-FRIBOURG, *opticien-spécialiste,* 18 *bis, Grande-Rue, Roubaix.*

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des *GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS DE PARIS,* que nous publions aux annonces. 24621

BULLETIN COMMERCIAL

du samedi 28 février 1903

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES — Roubaix-Tourcoing PRÉCÉD.	JOUR	ANVERS PRÉCÉD.	JOUR	LAINES brutes LE HAVRE PRÉCÉD.	JOUR
FÉVRIER..1903	.... ./.	.... ./.	.... ./.	.... ./.	143...	144.50
MARS.....	4.95 ./.	4.95 ./.	4.92 1/2	4.90 ./.	145...	144.50
AVRIL.....	4.97 1/2	4.97 1/2	4.90 ./.	4.87 1/2	146...	145.50
MAI.....	4.95 ./.	4.95 ./.	4.87 1/2	4.87 1/2	147...	146.50
JUIN.....	4.95 ./.	4.95 ./.	4.87 1/2	4.85 ./.	147.50	147...
JUILLET.....	4.95 ./.	4.95 ./.	4.85 ./.	4.82 1/2	148...	147.50
AOUT.....	4.95 ./.	4.95 1/2	4.85 ./.	4.82 1/2	149...	148.50
SEPTEMB.....	4.97 1/2	4.97 1/2	4.85 ./.	4.82 1/2	149.50	149...
OCTOBRE.....	4.97 1/2	4.95 ./.	4.85 ./.	4.82 1/2	150...	149.50
NOVEMBRE...	4.97 1/2	4.95 ./.	4.85 ./.	4.82 1/2	150...	149.50
DÉCEMBRE....	4.95 ./.	4.95 ./.	4.85 ./.	4.82 1/2	150.50	150...
JANVIER..1904	4.95 ./.	4.95 ./.	4.85 ./.	4.82 1/2	150.50	150...

ROUBAIX-TOURCOING, 28 février. — On a traité 20.000 kilos, dont détail suit :

Le matin : Sur avril, 5.000 kil. à 4,95; 5.000 kil. à 4.975; sur août, 5.000 kil. à 4.975; sur octobre, 5.000 kil. à 4,95. — Total : 20.000 kilos.

LE HAVRE, 28 février. — (*Par dépêche*). — Le marché est calme. — Ventes : 100 balles.

ANVERS, 28 février. — (*Par dépêche*). — On a traité 105.000 kilos. — Le marché est calme.

COTONS

LE HAVRE, 28 février. — (*Par dépêche*). — Ouverture. — Le marché est calme. —